

FORMATIONS FÉDÉRALES

Formation des Encadrants

Danse santé

PRESENTATION DE LA FORMATION

La formation "Danse santé" est conçue pour former les encadrants de la danse aux spécificités des activités physiques adaptées pour les personnes souffrant de pathologies chroniques ou avec facteurs à risques, en situation de perte d'autonomie avec ou sans limitation fonctionnelle, et souhaitant pratiquer une activité physique de type "danse", sur prescription médicale et en prévention primaire.

Ce programme mixte combine des sessions en présentiel et à distance, ainsi que des ateliers pratiques avec des médecins spécialisés, permettant aux participants d'acquérir les compétences nécessaires pour concevoir et animer des séances de danse sécurisées et adaptées aux besoins spécifiques de chaque pratiquant.

VALIDATION DE LA FORMATION

La validation de la formation se fait par l'évaluation des connaissances et des compétences à travers l'étude de cas pratiques, et la présentation en soutenance d'un dossier projet « danse santé »

Une fois le diplôme obtenu, un module d'actualisation et maintien des compétences de 2h devra être validé tous les 2 ans. Il s'appuiera sur la remise préalable d'un bilan de 5 pages sur les patients suivis au cours de ces 2 ans.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Les dates de formations sont prévues d'une saison à l'autre.

Il est possible d'intégrer le parcours de formation après réception du formulaire d'inscription + document administratif par le service formation et à minima 10 jours avant le début de la formation sous conditions de places disponibles.

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Nos formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap. Pour aménager votre parcours signalez votre situation à formation@ffdanse.fr

OBJECTIF

Connaître le cadre réglementaire et l'environnement du sport-santé en France.

Connaître les caractéristiques de bases des pathologies chroniques.

Concevoir et mettre en œuvre un programme d'activité physique dansée répondant aux besoins du pratiquants.

Ancrer les bonnes pratiques nécessaires pour assurer une prise en charge sécurisée et une adaptation efficace aux besoins et situations

des pratiquants.

Savoir gérer les accidents survenant pendant la pratique.

PREREQUIS

La formation s'adresse au titulaire de l'une des certifications suivantes :

- Certificat Fédéral d'Initiateur en Danse (CFID 1)*
- BPJEPS AGFF ou APT
- Licence STAPS APA
- DE de Kinésithérapeute, ergothérapeute, psychomotricien

Pour les professionnels de santé, justifier d'au moins 3 ans de pratique de danse amateur. Il n'est pas besoin d'être un professionnel de la danse, mais il est nécessaire d'avoir des bases en danse.

- 18 ans révolus
- Extrait de casier judiciaire numéro 3
- Attestation PSC

TARIF

Coût de la formation : 1200 €

Tarif Licenciés FFDanse : 960 €

DUREE

60 heures



Le + FFDanse

Le programme "Danse santé" de la FFDanse est **la seule formation validée par le ministère chargé des sports**, garantissant les compétences nécessaires à l'encadrement de la danse dans le cadre du "**sport sur ordonnance**" et la prise en charge de public à des fins de santé par l'activité "danse".

*EQUIVALENCES et PASSERELLES vers le CFID 1

Pour les professeurs de danse titulaires du DE les équivalences se font sur demande en fonction du niveau d'enseignement de la danse, de la formation et de l'expérience. >>
Cf. [formulaire de demande de reconnaissance des compétences](#).

FORMATIONS FÉDÉRALES

Formation Encadrants Danse santé 2026-2027

CALENDRIER Prévisionnel

9 novembre 2026	Webinaire d'ouverture 18h-20h	4 janvier 2026	Webinaire d'ouverture 18h-20h
14 & 15 novembre 2026	Webinaires 9h – 17h	9 & 10 janvier 2027	Webinaires 9h – 17h
10, 11 & 12 décembre 2026	Présentiel Paris Bastille Adresse à confirmer	5, 6 & 7 février 2027	Présentiel Bordeaux Adresse à confirmer
21, 22 & 23 janvier 2027	Modules Spécialisés Présentiel Paris Adresse à confirmer Mis en œuvre avec des médecins spécialistes	11, 12 & 13 mars 2027	Modules Spécialisés Présentiel Bordeaux Adresse à confirmer Mis en œuvre avec des médecins spécialistes
CERTIFICATION		CERTIFICATION	
20 & 21 mars 2027		22 & 23 mai 2027	

PROGRAMME DETAILLE DE LA FORMATION

TRONC COMMUN

- **Bloc 1** : Assurer l'éducation pour la santé et évaluer la situation initiale du pratiquant - 11h -
- **Bloc 2** : Concevoir, planifier, mettre en œuvre et évaluer un programme d'activité physique et sportive dansée - 15h -
- **Bloc 3** : Savoir réagir face à un accident au cours de la pratique - 4h -
- **Bloc 4.1** : Connaître les caractéristiques générales des principales pathologies chroniques - 3h -

MODULES SPECIALISES

- **Bloc 4.2** : 6 modules avec intervention de médecins spécialistes
- pathologies cardio-vasculaires, oncologie, pathologies métabolique, pathologies respiratoires, pathologies neurologiques, avancées en âge et pathologies locomotrices -
➤ 4h par module soit 24h

Le + FFDanse

La Fédération Française de Danse met en œuvre des **méthodes de formation active** dans ses formations fédérales pour garantir un **apprentissage dynamique et participatif**. Ces méthodes incluent des ateliers pratiques, des mises en situation réelles, et des exercices collaboratifs qui favorisent l'engagement et l'interaction entre les participants. Les formateurs encouragent **l'expérimentation et l'autonomie**, permettant aux apprenants de développer leurs compétences techniques et pédagogiques de manière concrète.

Les **retours d'expérience et les échanges collectifs** sont également valorisés pour enrichir la réflexion et renforcer l'acquisition des connaissances. Cette approche interactive vise à former des danseurs et des éducateurs pleinement préparés à transmettre leur savoir dans des contextes variés.

MODALITE ET DELAIS D'ACCES
Je rempli la demande d'inscription en ligne
minimum 2 semaines avant la formation
[Cliquez Ici](#)